

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS pour l'année scolaire 2017/2018

Les élèves et leurs responsables se présentent impérativement à la date et dans le créneau horaire indiqués EN SALLE POLYVALENTE munis de l'ensemble des documents et PHOTOCOPIES demandés en annexe.

L'Etablissement ne fournit pas de photocopie.

Tout dossier incomplet sera refusé

Présence obligatoire de l'élève, des responsables légaux pour les élèves mineurs et les élèves internes.

Jour	Horaire	Spécialités / Classes 1 ^{ère} ANNEE CAP SECONDE PROFESSIONNELLE
<i>Mercredi 5 juillet</i>	8h00/12h00	BAC professionnel Commerce
<i>Mercredi 5 juillet</i>	13h30/16h30	BAC professionnel Accueil Réception Clients & Usagers
<i>Jeudi 6 juillet</i>	8h00/12h00	BAC professionnel Gestion Administration
<i>Jeudi 6 juillet</i>	13h30/16h30	BAC professionnel Transport et Logistique
<i>Vendredi 7 juillet</i>	8h00/12h00	BAC professionnel Métiers de la Mode et du Vêtement CAP Métier du Vêtement Flou
<i>Vendredi 7 juillet</i>	13h30/16h30	CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie BAC professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie
<i>Lundi 10 juillet</i>	8h00/12h00	CAP Employé de Commerce Multi-spécialités CAP Coiffure
<i>Lundi 10 juillet</i>	13h30/16h00	CAP Employé de Vente Spécialisé Options A & B
<i>Mardi 11 juillet</i>	8h00/12h00	Autres affectations toutes spécialités (passerelles, hors académie..)
<i>Lundi 14 août</i>	8h00/12h00	BTS Esthétique

Liste des pièces à fournir au verso →

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION année scolaire 2017/2018

Les élèves et leurs responsables se présentent impérativement au jour et à l'heure indiqués sur le calendrier des inscriptions EN SALLE POLYVALENTE munis de l'ensemble des documents et **des photocopies** demandés ci-dessous

Tout dossier incomplet sera refusé

Présence obligatoire de l'élève, des responsables légaux pour les élèves mineurs et du correspondant pour les internes.

- Le **certificat de radiation** de l'établissement d'origine
- la **notification d'affectation** au LP Amelin + les **bulletins scolaires 2016/2017**
- Une photocopie de la **carte d'identité de l'élève et du livret de famille** dans son intégralité.
- En cas de divorce ou situation particulière, la **décision attributive de l'autorité parentale**.
- **6 photos d'identité récentes + 1 pour les internes** (les vieilles photos ne seront pas acceptées).
- une photocopie d'une **facture** de téléphone ou électricité ou eau (justificatif de domicile) de moins de 3 mois.
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du responsable légal financier **pour tous les élèves**.
- une **photocopie de l'attestation de recensement** pour les plus de 16 ans et **attestation JAPD** pour les + 18 ans
- une photocopie **des pages de vaccinations** du carnet de santé (**apporter le carnet de santé**).
- une photocopie de la **carte d'assuré social**.
- pour les élèves **boursiers** venant de collège : **le volet d'attribution de bourse**
pour les élèves **boursiers** venant de lycée : **le transfert de bourse à demander au lycée d'origine**.
- pour les élèves venant **de collège** : fournir une photocopie de **l'ASSR1 & 2** (attestation scolaire de sécurité routière), du **B2i** (Brevet informatique et internet) et de l'attestation de **PSC1** (prévention secours n°1).

■ **pour l'admission à l'internat : présence obligatoire de l'élève, des responsables et du correspondant** (de la commune de Saint-Denis, Sainte Marie ou Sainte Suzanne) **qui rempliront la fiche d'internat sur place, une pièce d'identité et un justificatif de domicile du correspondant est obligatoire**. Un **certificat médical** attestant que l'élève n'est atteint d'aucune maladie contagieuse et que son état de santé lui permet de vivre en collectivité est exigé.

Attention, en cas de demandes supérieures aux places disponibles, le critère géographique sera déterminant. L'admission définitive ne sera connue qu'à la rentrée pour les élèves habitant dans un rayon de moins de 30km du lycée.

■ **ET POUR PARTICIPER A DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES (MDL)**, une contribution de 5 euros* sous forme d'un chèque libellé à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Isnelle AMELIN.

La Maison Des Lycéens contribue à développer la prise de responsabilité, le sens de l'autonomie des élèves en les accompagnants dans la mise en place d'activités socio-éducatives ou la réalisation d'actions citoyennes. La Maison Des Lycéens est accessible à tous les lycéens adhérents et à jour de leur cotisation. Les activités sont possibles si les élèves expriment le besoin et la volonté de les mettre en place et de les animer.

■ **Cas particuliers** des sections mentionnées ci-dessous:

CAP Métier du Vêtement Flou, Bac pro Métiers de la mode et du Vêtement : Kit pédagogique obligatoire (la liste et les fournisseurs seront donnés lors de l'inscription) au montant de **37 €**

CAP Coiffure : Kit pédagogique obligatoire (la liste et les fournisseurs seront donnés lors de l'inscription) : **387,92€**

CAP et BAC PRO Esthétique Cosmétique Parfumerie : Kit pédagogique obligatoire (la liste et les fournisseurs seront donnés lors de l'inscription) : **389 € + une tenue professionnelle**. Dans le cadre des objets confectionnés, le lycée professionnel vous propose 1 tenue professionnelle (blouse) au tarif de **32 €**.

BAC pro Transport Logistique : Kit pédagogique obligatoire (la liste et les fournisseurs seront donnés lors de l'inscription): **29,20€**

Pour ces sections, une visite médicale obligatoire sera effectuée par le médecin scolaire.